



Jean ARTHUIS

Ancien Ministre  
Sénateur

Président du Conseil Général  
de la Mayenne

Nos réf. JA/ALH/20111213

Paris, le 13 décembre 2011

Madame,

Le courriel que vous avez bien voulu m'adresser en date du 12 décembre a retenu toute mon attention.

Conformément aux engagements que j'ai formulés le 10 novembre dernier et prenant ainsi clairement en compte vos attentes en terme d'information du Gouvernement quant à la situation actuelle de l'offre de formation au regard de la répartition des moyens dont dispose l'enseignement technique agricole j'ai présenté, le 1<sup>er</sup> décembre dernier un amendement au Projet de Loi de Finances pour 2012. Ce texte, adopté en séance le jour même, demande au Gouvernement un rapport, remis avant le 30 avril 2012 au Parlement, sur l'enseignement agricole public et privé, détaillant, depuis 2005, la carte des formations et les moyens financiers et en personnels dont ce secteur dispose. Je vous en joins copie avec ce courrier.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Madame Brigitte CASSARD**